

## **Gilles SIMEONI**

Liste Inseme per Bastia  
Permanence électorale  
37 Bd Paoli  
20200 Bastia

Tél. : 07.81.87.19.74

[insemeperbastia@gmail.com](mailto:insemeperbastia@gmail.com)  
[www.insemeperbastia.com](http://www.insemeperbastia.com)



**Bastia, le 9 janvier 2014**

**Monsieur Pierre-Marie GERONIMI**  
Président du Sporting Club de Bastia  
Stade Armand-Cesari, 20600 Furiani

Monsieur le Président,

Vous avez, par voie de communiqué dans la presse locale, posé publiquement cinq questions aux candidats aux élections municipales dans les différentes communes de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB). Ces questions concernent le devenir du Stade de Furiani, ainsi que, plus globalement, les relations entre le club et les collectivités locales de la région bastiaise.

Comme vous le savez, je conduirai la liste « Inseme per Bastia » aux élections municipales de Bastia, lors du scrutin des 23 et 30 mars prochains.

Je souhaite donc répondre par le présent courrier à votre lettre ouverte.

Je considère en effet qu'il est légitime que les habitants des communes de la CAB, et notamment les Bastiais, soient informés des idées, des projets, et des engagements de ceux qui sollicitent leurs suffrages. A fortiori dans un domaine, la politique sportive, qui doit intégrer, dans une vision globale, le sport professionnel, le sport amateur, et le sport de loisirs.

**J'ai déjà eu l'occasion de présenter publiquement lors d'une**

## **conférence de presse en date du 17 décembre 2013 mes propositions en la matière.**

Je propose par exemple que la politique sportive de la CAB soit repensée de façon globale, avec notamment la création d'un outil structurant, l'Office intercommunautaire des Sports.

Cet Office permettra d'institutionnaliser la concertation entre la CAB et tous les acteurs du monde sportif, ceci en application d'une véritable logique de démocratie participative, laquelle a fait totalement défaut jusqu'à aujourd'hui.

Concernant plus spécifiquement le sport professionnel, Bastia a la chance d'avoir des clubs qui sont, dans l'Europe entière, les porte-drapeaux de la ville, de la région bastiaise, et de la Corse. Au lendemain du 30 mars 2014, je ferai donc tout pour que les rapports de la CAB avec les clubs professionnels de football, mais aussi des autres disciplines de niveau national (rugby, basket...), aient une densité à la hauteur de la plus-value sportive, économique, médiatique, identitaire qu'apporte à Bastia et à la Corse le sport de haut niveau.

Enfin, **le football, professionnel et amateur, occupe historiquement une place particulière dans notre mémoire collective** : à chaque club ses couleurs, son quartier, ses dirigeants et joueurs de légende, ses exploits... le tout participant de l'identité collective de Bastia et des communes voisines. **Dans cette fresque d'ensemble, le Sporting occupe une place particulière et irremplaçable**, place à propos de laquelle historiens, journalistes, sociologues ont écrit bien plus et mieux que je ne saurais le faire.

**En un mot comme en cent, le SCB est à Bastia et à la Corse ce que le Barça est à Barcelone et à la Catalogne. Avec, hélas, une dimension supplémentaire : celle de la tragédie**, introduite par le drame de Furiani et ses suites, qui nous impose à tous une obligation supplémentaire de décence, de rigueur, de transparence, et d'éthique.

C'est donc à l'aune de ces considérations d'ensemble qu'ont été définies les réponses que nous souhaitons vous apporter, en rappelant toutefois, qu'à la différence de nombreux autres candidats, nous n'avons pour notre part jamais exercé de responsabilités politiques ni eu le pouvoir de décider tout au long des dernières décennies.

Pour autant, le contexte électoral ne doit pas conduire à la démagogie ou à la surenchère, et ce d'autant mieux que le problème est complexe. Les dirigeants du Sporting gèrent en effet une société de droit privé, laquelle présente néanmoins des caractéristiques très particulières :

- elle exerce une part essentielle de son activité dans un outil public (le stade) et a été pérennisée dans son existence par des fonds publics, notamment à travers une subvention exceptionnelle de 800.000 € votée par la CTC, avec le soutien du groupe « Femu a Corsica » auquel j'appartiens ;
- cette société appartient aussi, au moins moralement, au patrimoine collectif bastiais et insulaire ;
- elle doit également une part importante de son dynamisme à des supporters de tous âges et de toutes obédiences, qui ont leur mot à dire sur ses choix et son évolution, et à des partenaires économiques (sponsors) dont l'engagement est indispensable ;
- elle est enfin à la croisée d'enjeux majeurs, aux plans économiques, sociaux et identitaires.

Il peut y avoir entre les différentes composantes d'un club ou d'une collectivité humaine des intérêts contradictoires : les élus politiques doivent, pour leur part, avoir pour seule boussole et pour seul fil conducteur, la défense de l'intérêt général.

La méthode que nous entendons mettre en œuvre pour répondre aux questions que vous posez repose donc sur des principes simples :

- Concertation ;
- Transparence ;
- Démocratie ;
- Primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;
- Gestion rigoureuse de l'argent public ;
- Recherche de la mise en valeur optimale de notre patrimoine collectif ;

**Concernant l'état actuel du stade et les contraintes et difficultés que cette situation fait naître, nous héritons d'une situation dans laquelle nous n'avons, pour notre part, aucune responsabilité et que nous avons, au contraire, constamment combattue et dénoncée. Nous souhaitons la normaliser sans délai (lère partie).**

**Concernant l'avenir des relations entre le club, la CAB et la Ville, nous sommes porteurs d'une philosophie et de projets véritablement innovants, que nous espérons pouvoir mettre en œuvre dès avril prochain (IIème partie).**

# IÈRE PARTIE : LA SITUATION ACTUELLE DU STADE DE FURIANI ET SON DEVENIR À COURT ET MOYEN TERME

## 1) L'héritage et la situation actuelle : un véritable scandale

Il est bien sûr une bonne chose que les clubs professionnels bastiais puissent évoluer, enfin, sans dérogation, dans un stade homologué à leur niveau de compétition.

Il est quand même paradoxal, voire indécent, que les responsables politiques en charge de ce dossier présentent ce résultat comme un objet de fierté, alors même qu'il aura fallu attendre plus de 30 ans (si l'on prend pour référence l'épopée en Coupe UEFA 1977/78 et la victoire en coupe de France 1981) pour obtenir cette certification !

Et le constat est plus sévère encore si l'on prend comme point de départ de la réflexion la situation au lendemain de la catastrophe du 5 mai 1992 : alors que le dossier de reconstruction du stade A. Cesari, aurait dû être exemplaire, notamment en mémoire des victimes, il a été pendant deux décennies un cumul d'incompétences et de gabegie d'argent public, le tout pour un résultat catastrophique.

Ainsi, après la tragédie, le District (devenu ensuite la CAB) s'est porté acquéreur du stade Armand Cesari pour le reconstruire. Malheureusement, du choix du projet jusqu'au classement en niveau 1 en octobre 2013 (soit 21 ans après la catastrophe), ce dossier n'aura été que malfaçons, retards, changement d'architectes et de projets, polémiques et surtout dépassements financiers exorbitants (**évaluation initiale : environ 9 M€ : coût final (non définitif) 35M€ !**).

- Pour comparaison, le stade Michel d'Ornano de Caen a été réalisé au début des années 90 en 3 ans pour 21 000 places totalement couvertes (contre 16000 à Furiani dont 5200 non couvertes) pour un coût final de 22M€ .
- On peut citer également le stade Bonal de Sochaux reconstruit entre 1997 et 2000 pour moins de 20M€ et pour une capacité de 20000 places toutes couvertes...

Stade	Michel d'Ornano	Bonnal	Armand Cesari
Ville	Caen	Sochaux	Bastia
Durée de construction	3 ans	3 ans	20 ans
Coût	22 M€	20 M€	35 M€
Nombre de places	21000	20000	16000
Nombre de places couvertes	21000	20000	10800
Coût moyen d'une place	1048 €	1000€	2188€
Coût moyen d'une place couverte	1048 €	1000 €	3241 €

La Chambre régionale des Comptes a, à plusieurs reprises, pointé les errements financiers du processus de reconstruction du Stade ! Aujourd'hui, le stade A. Cesari, à peine « terminé », est déjà obsolète au vu des évolutions et des exigences du sport professionnel et particulièrement du football (la durée de sa construction et les errements cités ci-dessus expliquent cette situation).

Alors, oui, ce stade a coûté cher, très cher... trop cher et avec l'argent des contribuables de la CAB.

A qui la faute et qui a bénéficié de ces montants exorbitants ?

## 2) L'avenir du Stade : méthode et objectifs

Il faut d'abord, et à titre liminaire, rappeler que, bien qu'élus au sein du conseil municipal de Bastia, nous n'avons jamais eu accès à l'intégralité des éléments de discussion ou au dossier du stade. Le maire et la majorité sortante de BASTIA ont refusé que l'opposition siège à la CAB, s'attribuant les 12 sièges dont dispose BASTIA au sein la CAB, alors que par application de la représentation proportionnelle, elle aurait dû en avoir 4 ou 5.

Ils n'ont jamais non plus communiqué le moindre élément au conseil municipal et ont toujours refusé le débat sur cette question, ceci malgré les demandes réitérées du groupe des élus d'Inseme per Bastia en ce sens.

Je souhaite bien sûr que la prochaine mandature soit l'occasion de rompre avec ces pratiques d'un autre âge, et qu'une véritable concertation soit organisée, tant à l'intérieur des assemblées élues, qu'entre les responsables politiques et les dirigeants du club.

### **a) La concertation comme principe**

De notre côté, lorsque nous serons aux responsabilités au sein de la CAB, nous mettrons immédiatement en place une large concertation (et un groupe de travail) avec :

- les utilisateurs du stade (clubs, supporters, journalistes, agents techniques de la CAB travaillant au stade...),
- les autorités du football (locales et nationales),
- les autorités chargées de la sécurité et les autres collectivités locales concernées (CTC, commune de Furiani...).

### **b) Les investissements aux fins de mise en conformité et achèvement du stade**

**La réflexion portera sur les nouveaux investissements à envisager (avec un plan sur 5 ans) pour atteindre les normes UEFA.**

Ainsi, nous intégrerons dans cette réflexion :

- La possibilité d'augmenter la capacité d'accueil de la tribune Est (avec l'objectif de porter la capacité d'accueil du stade à 20000 places) ;
- La couverture des tribunes Petrignani (Est) et Cahuzac (Ouest) ;
- Les améliorations à apporter en qualité d'accueil et de confort des spectateurs dans les 4 tribunes.

Nous étudierons également la faisabilité juridique de l'activation des garanties contractuelles souscrites dans le cadre des polices d'assurances qui ont du être contractées par les élus sortants de la CAB, : ceci devrait permettre d'obtenir la mise en conformité de la couverture des tribunes Papi (Nord) et Lorenzi (Sud), et notamment d'effectuer rapidement les travaux nécessaires afin que les spectateurs et journalistes restent au sec pendant les épisodes pluvieux (cf. par exemple match Bastia-Evian)...

En outre, nous ouvrirons d'autres « chantiers » complémentaires dès notre prise de responsabilités :

- La sécurisation des piétons dans la traversée de la « 4 voies », car il est totalement anormal que des milliers de personnes se retrouvent, à chaque match, en situation de danger physique sur cet axe routier ;
- L'aménagement de parkings environnant adaptés à la situation du stade (réouverture notamment du dossier des aménagements à opérer au sud du stade),
- La mise en place de transports en communs lors de grands événements (bus, trains-urbains) dans les sens Bastia/Furiani et Casamozza/Furiani seront également privilégiés.

A cet égard, nous ne pouvons que regretter que :

- **La majorité sortante de Bastia et de la CAB n'ait pas, comme nous**

**l'avons demandé à plusieurs reprises, préempté le grand terrain attendant à la gare de Furiani** et ait choisi de laisser vendre ce bien à un promoteur privé : cette préemption était pourtant d'une importance stratégique majeure, aussi bien pour le stationnement les soirs de match, que dans le cadre de la mise en œuvre des mesures visant à limiter les flots de véhicules rentrant dans Bastia-ville (aménagement de parkings-relais desservis par des transports en commun) ;

- Les propositions concrètes faites par les supporters au Président des Chemins de Fer de la Corse et aux dirigeants de la CAB en matière de transports en commun, notamment par voie ferroviaire, n'aient reçu aucun écho favorable ;

Enfin, l'espace de la stèle érigée en mémoire des victimes de la catastrophe de Furiani deviendra, après concertation avec les victimes et leurs représentants, le « Mémorial du 5 mai 1992 ». Son aménagement définitif et son entretien seront assurés par les services techniques et des espaces verts de la CAB en concertation avec les représentants des victimes.

## **2<sup>ÈME</sup> PARTIE : LA SITUATION ACTUELLE DU STADE DE FURIANI ET SON DEVENIR À COURT ET MOYEN TERME**

L'examen apaisé de l'état exact des relations contractuelles entre les parties, ainsi que des comptes à opérer entre celles-ci, devra permettre de définir sereinement la solution juridique la mieux adaptée concernant l'utilisation du stade.

Plus largement, les relations entre la Ville et la CAB d'une part, le club d'autre part, doivent faire l'objet d'un partenariat stratégique, visant à faire du club et de son image un levier du développement.

### **1) L'examen apaisé de l'état exact des relations contractuelles entre la CAB et les clubs et la recherche d'une solution juridique profitable à toutes les parties**

J'ai bien noté que les dirigeants actuels du Sporting Club de Bastia affirment avoir exposé des frais et dépenses importants et continuent de le faire, pour l'entretien et l'amélioration du stade, bien au-delà, selon eux, de ce qui est la norme.

N'ayant pas été associé jusqu'à ce jour aux discussions tenues entre la CAB et le club, je souhaite bien évidemment qu'un état des lieux contradictoire et exhaustif soit fait et que le compte entre les parties soit établi, ceci dans des conditions incontestables aux plans technique et juridique, si nécessaire au moyen d'un audit confié à un organisme tiers (CRC).

Ce processus implique également une clarification des relations contractuelles entre les utilisateurs du stade A. Cesari (notamment les clubs) et la CAB.

De même, il est indispensable que le Sporting Club Bastiais et le Cercle Athlétique Bastiais travaillent et développent leur projet respectif dans un esprit constructif et complémentaire, et je considère pour ma part cet objectif comme prioritaire.

De façon générale, cet état des lieux apaisé et respectueux des intérêts de chacun permettra d'engager, dans la sérénité, la discussion entre les parties, en ciblant toutes les solutions légales existantes (convention, concession, bail, gestion différenciée de certains espaces type boutiques, salons, etc.) et, probablement, à venir.

En effet, la Ministre des sports, dans un discours en date du 6/01/2014, a annoncé une nouvelle loi sur le sport à l'été 2014.

Elle a notamment déclaré en cette occasion : « *Les collectivités locales assurent aujourd'hui la plus grande partie de la maîtrise d'ouvrage des équipements sportifs et plus de 70% du soutien financier des clubs. Le code du sport actuel ne leur accorde pourtant qu'une place très limitée. Leur rôle sera donc reconnu et inscrit dans la loi. Il est aussi indispensable d'aménager un dispositif de coordination entre les acteurs publics au niveau des territoires, en lien avec le mouvement sportif, sur la base d'un diagnostic partagé, notamment en matière d'équipements sportifs.* ».)

**L'objectif sera de permettre aux entreprises (clubs) dont le stade est le principal outil de travail et de revenus de le valoriser au maximum.**

Le stade ayant été financé par des fonds publics, il restera bien évidemment en toute hypothèse propriété de la CAB, et pourra être également rentabilisé, à certaines périodes de l'année, par l'organisation de manifestations autres que celles consacrées au football (concerts, spectacles vivants...), ceci en concertation avec le (les) club(s) résidents.



Les contreparties essentielles attendues par la collectivité publique seront la création de nouveaux emplois locaux directs ou indirects, l'utilisation optimale de la structure et le retour sur image pour Bastia et pour la Corse que représente le football de haut niveau.

En effet, la gestion du stade doit s'inscrire dans une perspective beaucoup plus large : celle d'une véritable synergie à construire, dans le cadre d'une politique des sports repensée, entre la Ville et la Communauté d'agglomération de Bastia d'une part, le Sporting Club de Bastia d'autre part.

## 2) La Ville de Bastia et le Sporting : un devenir commun

S'il est vrai que la Ville et la CAB doivent tout mettre en œuvre pour permettre au club de s'épanouir sportivement et donc économiquement, il est inconcevable qu'un atout aussi déterminant que le SCB pour la ville de Bastia, pour le territoire de la CAB, et pour la Corse toute entière, ne soit pas mobilisé comme levier de développement.

Cet objectif stratégique a été défini par le club dans son projet stratégique « A Corsica vince », projet dont je partage largement la philosophie, les moyens et les objectifs.

En situation d'exercice des responsabilités, nous nous attacherons à mettre en œuvre au sein de la Ville de Bastia et de la CAB, en partenariat avec le club, ses supporters, et ses partenaires, une politique globale articulée autour de deux axes de développement.

### **AXE 1. L'OUTIL STADE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE**

Le stade Armand Cesari, en dépit de ses insuffisances insupportables (y compris en terme de conception, comme par exemple de ne l'avoir pas prévu de dimensions suffisantes pour d'autres sports comme le rugby), demeure une infrastructure dont l'usage peut dépasser la simple organisation de rencontres professionnelles de football et doit se prêter à une démarche économique plus large.

Pour cela, trois initiatives apparaissent nécessaires :

#### ✓ **L'amélioration infrastructurelle du stade**

Comme précisé précédemment, la mise à niveau infrastructurelle conditionne le devenir de l'outil.

✓ **L'aménagement de la périphérie du stade**

Le stade ne doit pas se limiter à son enceinte, mais il est nécessaire de proposer un projet d'urbanisme commercial en phase avec les enjeux liés au stade. Cela passe par :

La conception des voies d'accès routières et pédestres

La mobilisation de solutions multimodales pour faciliter et sécuriser l'accès

L'aménagement de parkings adaptés et sécurisés

La mise en cohérence des projets commerciaux existants ou en cours -et l'éventuelle conduite de projets complémentaires- permettant de construire un pôle d'activité commercial et de services cohérent, créateur de flux d'affaires nouveaux.

Il s'agit là d'un projet s'étalant du moyen au long terme qui réclame une co-construction par tous les acteurs publics et privés, mais qui s'insère naturellement dans l'ensemble des mesures de développement de la ville qu'Inseme per Bastia propose pour la ville.

✓ **L'intégration du stade comme facteur d'attractivité du territoire de la CAB**

Bastia et la CAB, en dépit des flux touristiques majeurs qui les traversent, demeurent les parents pauvres du tourisme corse car ils sont incapables de mobiliser leurs atouts indéniables, en matière de patrimoine, de culture, d'espaces naturels au service d'une vision touristique ambitieuse et coordonnée.

La mobilisation du stade, dans sa conception large expliquée plus haut, et de l'image du sport professionnelle qui lui est associée, constitue un des exemples de la dynamique touristique que notre équipe entend impulser une fois aux responsabilités.

Les sites à l'immédiate proximité d'Armand Cesari constituent autant d'éléments pouvant composer un parcours touristique d'un intérêt remarquable, par exemple :

Etang de Biguglia

Parc de Fornacina

Eco-musée de Fornacina

Lido de la Marana et plages.

Dans ce cadre, la création d'un musée du football Corse dans le stade ou dans une partie dédiée du Musée de Bastia pourrait également être envisagée, de même que l'intégration de la visite du stade dans les produits touristiques proposés aux visiteurs (cf. infra).

## **AXE 2. LE CLUB COMME FLAMBEAU ÉCONOMIQUE DE LA VILLE**

Inseme per Bastia traite dans son programme de développement économique de trois aspects structurants dont notre équipe entend s'emparer dès son accession aux responsabilités : l'attractivité du territoire vis-à-vis des entreprises, la politique touristique, et la formation des hommes.

### **La politique touristique de la ville de Bastia**

Ce point a déjà été abordé plus haut mais le Sporting, au travers de sa notoriété internationale, peut servir les intérêts de Bastia et de son territoire au-delà de la proximité. En s'appuyant sur l'image du Sporting, et en contribuant simultanément à la renforcer, notre équipe structurera une politique touristique ambitieuse dont deux aspects sont ici directement pertinents :

- La valorisation du patrimoine et le développement de produits touristiques corollaires : le Sporting représente indiscutablement un élément déterminant du patrimoine sportif et culturel de Bastia et de la Corse. Il constituera l'une des entrées thématiques de ces activités.
- Replacer Bastia dans son territoire en développant des continuités touristiques au lieu des ruptures actuelles : le club et le stade constituent des facteurs d'attraction pour les touristes fréquentant l'île entière ; le mobiliser dans la communication et l'intégrer dans des produits touristiques permettra donc de développer des séjours composites au profit de tout le territoire comme de Bastia, bien sûr.

### **Le marketing territorial : attirer des entreprises sur place**

En ce qui concerne l'attractivité du territoire en matière entrepreneuriale, le partenariat à nouer avec le Sporting pourra revêtir diverses formes :

- Un levier de positionnement économique : au travers de ses succès actuels et historiques, le Sporting constitue le fer de lance naturel de la ville ; il pourrait donc être intégré comme l'un des éléments du marketing territorial offensif que souhaite mettre en œuvre Inseme per Bastia ;
- Au travers de ses sponsors, le Club a accès à des réseaux économiques qui pourraient faciliter le développement de projets économiques sur place, notamment au travers de partenariats entre ces sponsors et des entreprises locales ;
- Dans le cadre d'événementiels ponctuels (participation à des salons économiques en faveur de l'implantation d'entreprises, organisation sur place de rencontres pour l'emploi, etc.) la ville devra nouer des partenariats avec le Sporting au profit des deux parties.

## **La formation des hommes**

Le Sporting a bien sûr un rôle majeur à jouer dans la détection des jeunes talents de toute l'île, concernant la pratique du football et la perspective d'accéder au sport de haut niveau.

Cette politique d'ouverture et de formation peut également inclure d'autres aspects : il est par exemple envisageable que le club, comme les autres clubs professionnels de la région bastiaise (Football, Rugby) favorise, par exemple dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale, la découverte par les scolaires des métiers induits par le sport professionnel : soins médicaux, gestion administrative et financière, staff technique, etc.

Le champ du travail en commun et des perspectives ouvertes au service de Bastia et de sa jeunesse est donc immense.

Voilà, Monsieur le Président, ce que nous souhaitons d'ores et déjà répondre, au lendemain de votre lettre ouverte.

Je suis bien évidemment à votre disposition, ainsi qu'à celle du club, de ses supporters, et de ses partenaires, pour toute précision qui apparaîtrait nécessaire, tout comme je reste ouvert à toute proposition, sur la méthode ou sur le fond, qui permettrait d'améliorer la réponse que nous souhaitons apporter, ensemble, à une problématique d'intérêt général.

**Gilles SIMEONI**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gilles Simeoni', written over a horizontal line.